

LSOC2010

2016-2017

Régulation, normes et modernités

5.0 crédits	30.0 h	1q

Enseignants:	De Munck Jean ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	Les cadres formels d'analyse sociologique de la régulation seront présentés : théorie du choix rationnel et problèmes de « common goods » ; approche néo-fonctionnaliste (Luhmann, Willke) ; approche habermassienne et post-habermassienne ; socio-legal studies appliquées à des enjeux internationaux ; école de la régulation ; économie des conventions. Différents champs de la régulation seront analysés : entreprises transnationales ; famille ; religion et liberté d'expression ; environnement ; alimentation ; secteur « informel » en économie ; travail et relations industrielles.
	L'usage de la notion des droits fondamentaux pour la régulation et la mobilisation dans le contexte de la globalisation. L'expérience de la gouvernance européenne : droit européen, méthode ouverte de coordination, consensus-building.
Acquis d'apprentissage	capacité d'élucidation des différents paradigmes de la régulation dans les sciences sociales contemporaines ; application de ces paradigmes aux phénomènes émergents de la globalisation La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	examen oral avec travail écrit
Contenu:	Première partie : histoire d'une problématique La question du traitement de la normativité par la sociologie : aspects descriptifs et normatifs de la production des règles et de leur effectuation ; régulation intentionnelle et non-intentionnelle; la règle et son énoncé juridi-que; distinction entre normalité et normativité. Les apports de la tradition classique seront commentés. Deuxième partie : paradigmes contemporains Présentation des principaux courants théoriques contemporains en sociologie qui proposent une définition de la régulation : théorie de l'autorégulation (Hayek, Luhmann) ; école de la régulation (Aglietta, Boyer) ; théories du choix rationnel; approches compréhensives (Reynaud, économie des conventions) et constructivistes (Latour). Troisième partie : régulation et globalisation Application des discussions commentées au cours de des deux précédentes parties à des questions contemporai-nes liées à la globalisation : la question du secteur informel, la régulation européenne etc. Un intérêt sera porté à la régulation des sociétés du Sud autant que celles du Nord.
Faculté ou entité en charge:	PSAD

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)						
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage		
Master [120] en administration publique	ADPU2M	5	-	٩		
Master [120] en sociologie	SOC2M	5	-	٩		
Master [60] en sociologie et anthropologie	SOCA2M1	5	-	٩		
Master [120] en philosophie	FILO2M	5	-	٩		
Master [120] en éthique	ETHI2M	5	-	٩		
Master [60] en philosophie	FILO2M1	5	-	٩		
Certificat universitaire en éthique économique et sociale	ETES9CE	5	-	٩		